

[Traduction]

**L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, le député a peut-être eu du mal à comprendre ma réponse précédente. La décision en question touche des questions constitutionnelles qui revêtent une grande importance pour le Canada. Cette décision est à l'étude. Il ne s'agit pas simplement de permettre au vérificateur général de voir les documents portant sur l'achat de Petrofina par Petro-Canada. Pourquoi nous y opposerions-nous? Le principe en jeu consiste à savoir si le vérificateur général peut examiner tous les documents confidentiels du cabinet et les publier s'il le désire.

**M. Broadbent:** Il ne s'agit pas de tous les documents confidentiels du cabinet.

**M. Crosbie:** Cela ne touche pas simplement les documents du cabinet au sujet de Petro-Canada et de Petrofina. La question est celle-ci: les gouvernements peuvent-ils survivre si toutes les délibérations du cabinet peuvent être publiées? C'est la question que je me pose. Une fois la question examinée à fond, j'aviserai la Chambre de la décision qui sera prise.

[Français]

ON DEMANDE SI LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL AURA ACCÈS AUX DOCUMENTS

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, il me semble comme si le gouvernement libéral était encore au pouvoir, rien n'a été changé le 4 septembre de l'an dernier. Étant donné la décision carrément claire du juge Jerome de la Cour fédérale du Canada, est-ce que le ministre de la Justice pourrait nous assurer que le gouvernement ne déférera pas sa décision en faisant un appel? Déclarez-vous carrément qu'aucun appel ne serait fait en cette matière et que la décision sera prise de donner au Vérificateur général l'accès aux documents?

[Traduction]

**L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, je signale au député qu'il y a un million de raisons qui font que notre gouvernement est différent du gouvernement libéral: la baisse des taux d'intérêt, l'augmentation du PNB, toutes les autres réformes qui ont été apportées depuis . . .

**Des voix:** Cela suffit.

**M. Crosbie:** Il y a bien des différences.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Monsieur le Président, il y a deux autres problèmes. Les gouvernements Turner et Trudeau avaient tous deux le droit de demander que leur successeur ne touche pas à leurs documents. C'est un autre aspect de cette affaire. Si M. Turner et M. Trudeau consentent à ce que leurs documents

### Questions orales

soient remis au vérificateur général, je voudrais bien qu'ils me le fassent savoir. Ils ne m'ont rien dit de tel jusqu'ici.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

#### LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE ST. CLAIR

**M. Ken James (Sarnia-Lambton):** Monsieur le Président, j'ai noté avec vive inquiétude les déclarations du député d'Essex-Windsor au sujet de la présence de substances toxiques dans une matière foncée au fond de la rivière St. Clair. Chose certaine, les ministères de l'Environnement sont au courant de l'existence de cette substance depuis nombre d'années. Le ministre de l'Environnement peut-il apaiser les inquiétudes qui ont été suscitées en confirmant que la dioxine n'a été trouvée que dans les échantillons de sédiment analysés et non dans les échantillons d'eau?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je partage la préoccupation du député au sujet de certains propos exagérés relativement à la question qu'il a soulevée. Je peux confirmer qu'en dépit du fait qu'une matière analogue au goudron trouvée dans le fond de la rivière St. Clair renfermait des substances chimiques dangereuses, celles-ci n'ont pas été trouvées partout dans la rivière et encore bien moins dans l'eau potable. Nous nous intéressons à la question et nous sommes vigilants—mais nous ne paniquons pas. Nous n'encourageons certes par les Canadiens à s'effrayer.

Permettez-moi de signaler au député, et par son intermédiaire à ses électeurs, que des analyses de l'eau ont révélé que la quantité de substances chimiques qui s'y trouvent est bien inférieure à celle qui est prévue dans les directives de l'Organisation mondiale de la santé régissant l'eau potable.

\* \* \*

[Français]

### LA SANTÉ

#### L'IMPORTATION DE VINS ADULTÉRÉS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur le Président, je m'adresse à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur le cas des vins adultérés.

Malgré les assurances que le ministre nous donne aujourd'hui, un fait demeure, c'est qu'au Québec les consommateurs ont été exposés pendant maintenant près d'un mois à des vins susceptibles de contenir du diéthylène glycol, et ce, pendant que le ministre le savait.

Ce que je veux demander au ministre, c'est tout simplement ceci: Comment peut-il avoir laissé de côté ainsi la santé des Québécois en négligeant d'avoir publié immédiatement une liste des vins avariés et édulcorés et en négligeant d'avoir fait des pressions sur la Société des alcools pour qu'elle retire immédiatement ces produits du marché, au lieu d'attendre un mois comme c'est la situation présentement?